

## Dikili Tash (2022)

Pascal Darcque, Haïdo Koukouli-Chryssanthaki, Dimitra Malamidou, Zoi Tsirtsoni, Paul Bacoup et Nadezhda Todorova

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/baefe/9743>

DOI : [10.4000/baefe.9743](https://doi.org/10.4000/baefe.9743)

ISSN : 2732-687X

### Éditeur

ResEFE

### Référence électronique

Pascal Darcque, Haïdo Koukouli-Chryssanthaki, Dimitra Malamidou, Zoi Tsirtsoni, Paul Bacoup et Nadezhda Todorova, « Dikili Tash (2022) » [notice archéologique], *Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger* [En ligne], Grèce, mis en ligne le 10 avril 2023, consulté le 08 octobre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/baefe/9743> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/baefe.9743>

---

Ce document a été généré automatiquement le 8 octobre 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# Dikili Tash (2022)

Pascal Darcque, Haïdo Koukouli-Chryssanthaki, Dimitra Malamidou, Zoï Tsirtsoni, Paul Bacoup et Nadezhda Todorova

---

## NOTE DE L'AUTEUR

**Autorité nationale présente :** Éphorie des Antiquités de Kavala-Thasos

**Numéro de mission :** E02

**Composition de l'équipe de terrain :** *Responsable de secteur :* Paul Bacoup (docteur université Paris 1). *Archéologues et étudiants :* Nikolay Aleksandrov (MA, université de Sofia), Fabien Balestra (MA, contractuel, France), Nenna Chatzithéodoridou (L4, université de Volos), Shana Dehédin (L2, université Paris 1), Argyris Fassoulas (docteur université Paris 1, post-doc université de Thessalonique), Camille Garnault (L2, université Paris 1), Sarah Georgel-Debedde (doctorante université Paris 1), Élefthéria Gérasimidou (MA, contractuelle, Grèce), Théodoros Iosifidis (étudiant M2, université de Thessalonique), Evi Kourti (diplômée université de Thessalonique, inscrite en M1 à Paris 1), Valentine Martin (doctorante université Paris 1), Vanya Petrova (chercheure à l'Institut archéologique de Sofia), Sandra Prévost-Dermarkar (enseignante dans le secondaire), Ioannis Soukantos (doctorant université de Volos, contractuel), Nadezhda Todorova (MCF, université de Sofia), Cloé Vibert (L3, université Paris 1). *Restauration-conservation :* Ash Dupuis (étudiant M1, Haute Ecole ARC, Neuchâtel, Suisse), Évangélia Goudakou (contractuelle, Grèce). *Topographie :* Lionel Fadin (ingénieur EFA), Nicolas Morian (stagiaire de l'École supérieure des géomètres et topographes du Mans). *Flottation et traitement des restes végétaux :* sous la direction de Sultana Maria Valamoti (professeure, université de Thessalonique), Clémence Pagnoux (MCF, Museum national d'histoire naturelle), Éléni Chrysovergi (étudiante M1, université de Thessalonique), Anastasis Koubouris (diplômé université d'Athènes), Fotis Konstantinakis (étudiant L3, université de Thessalonique), Alexandra Fakiri, Katérina Lagana (diplômées université de Thessalonique), Sophia Phirtikiadou (étudiante L2, université de Thessalonique). *Intendance et logistique :* Vassilis Karavélidis (EFA) et Michalis Karavélidis (ministère grec)

de la Culture). *Ouvrière* : Christina Rizidou. *Bénévoles* : Sophia Bachtsevani, Andréas et Christina Darcque. *Représentante de l'éphorie de Kavala* : Maria Arambatzi.

**Partenariats institutionnels :**

– UMR 7041, Archéologies et Sciences de l'Antiquité, Nanterre.

**Organismes financeurs :** Les fouilles de 2022 ont été conduites avec le soutien de l'École française d'Athènes (EFA), du Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, de la Fondation Simone et Cino Del Duca – Institut de France (Grand Prix d'Archéologie 2020) et de l'Institute for Aegean Prehistory (INSTAP).

**Établissements porteurs de l'opération :**

– Société archéologique d'Athènes  
– École française d'Athènes

**Remerciements :** *Nous remercions l'éphorie des Antiquités de Kavala-Thasos pour toutes les facilités accordées.*

**Données scientifiques produites :**

Bordereau de versement aux archives : V2022009

**Chroniques de l'EFA :**

Dikili Tash 2022

- 1 Durant les deux premières campagnes de ce programme (2019 et 2021), nous avons travaillé dans deux secteurs, le secteur 7 au sommet du tell (zone explorée déjà en 2008-2010, dans la continuité des opérations réalisées dans le cadre du 1<sup>er</sup> programme durant les années 1970) et le secteur 9, nouveau secteur implanté sur le versant Nord du tell<sup>1</sup>. Ayant atteint nos objectifs dans le secteur 7 et conformément à notre engagement, nous avons consacré toutes nos forces en 2022 sur le secteur 9. Plus de trente-cinq personnes au total, archéologues, étudiants et ouvriers, venant de France, de Grèce et de Bulgarie, ont participé aux opérations. Tout le mobilier exhumé a été nettoyé, trié, enregistré, rangé et de nombreux objets restaurés, dessinés et photographiés.
- 2 Rappelons que la fouille du secteur 9 a pour objectif de mettre au jour et étudier les niveaux successifs du Néolithique, entre le 5<sup>e</sup> et le 7<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., mis en évidence dans la carotte C3<sup>2</sup>. La fouille se trouve encore dans les couches supérieures et n'a sans doute pas atteint de niveaux antérieurs à 4800 av. J.-C., si l'on en juge par le mobilier, qui appartient à des types plus ou moins communs du Néolithique Récent II (ca. 4800-4250 av. J.-C.) et du Néolithique Final (ca. 4250-3700 av. J.-C.). Ces niveaux sont recouverts ou perturbés, selon les endroits, par des épisodes postérieurs : restes en place de différentes phases de l'âge du Bronze (4<sup>e</sup>-2<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.), sous la forme de fosses et de structures de cuisson, mais aussi dépôts secondaires de colluvions. Nous présentons ci-dessous les principaux vestiges mis au jour en 2022 (**fig. 1-2**). Leur position stratigraphique relative n'est pas complètement assurée à l'échelle de tout le secteur (13 × 13 m), car aucun niveau n'a pu être observé sur la totalité de la surface fouillée. En outre, les vestiges successifs se trouvent plus souvent juxtaposés que véritablement superposés, ce qui laisse persister quelques incertitudes. Malgré le fractionnement extrême du terrain – près de 270 unités stratigraphiques ont été ouvertes –, quelques ensembles remarquables ont été mis en évidence. Une vingtaine d'échantillons représentatifs des différents contextes ont été sélectionnés pour

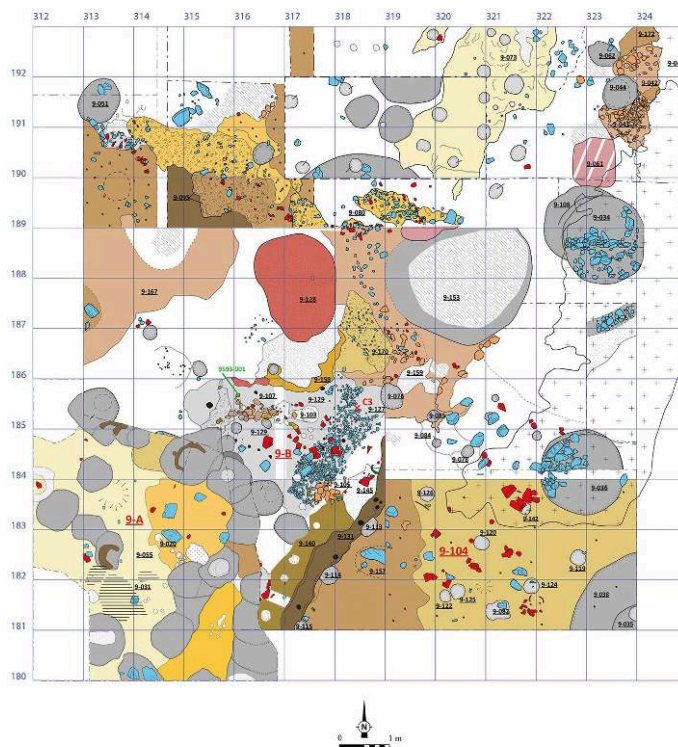
datation  $^{14}\text{C}$ . Leurs résultats devraient permettre de préciser davantage la chronologie des événements observés et confirmer éventuellement les corrélations proposées<sup>3</sup>.

Fig. 1. Vue d'ensemble du secteur 9, vers le Nord.



© EFA/N. Morian. N1064-02-106

Fig. 2. Plan d'ensemble des principaux vestiges du secteur 9.



© EFA/F. Balestra.

## La maison 9-A

- 3 Dans le quart Sud-Ouest du secteur, on a poursuivi le nettoyage et le démontage de la couche de destruction (9-013/9-027) apparue dès 2019<sup>4</sup>. De nombreux éléments brûlés recouvrent une couche jaunâtre (locus 9-055), qui se trouve généralement entre 61,27 et 61,40 m/mer et représente le sol d'un édifice, appelé maison 9-A (**fig. 3**). Son plan ne nous est pas connu, car aucun mur n'est conservé en place. Sol et couche de destruction ont été percés de nombreuses fosses (voir *infra*) ; ils ont également subi de nombreuses détériorations dues au colluvionnement. Parmi les restes architecturaux conservés, on a reconnu de nombreux fragments de four (fragments de trois niveaux de sole, avec et sans renouvellement du cailloutis), appartenant sans doute au locus 9-031, vu et démonté déjà en partie en 2021<sup>5</sup>. On a reconnu également des fragments de murs, ainsi que d'un vase-silo. Des vases de stockage en terre cuite reposaient directement sur le sol de la maison, parmi lesquels la jarre 9456-001, brisée en deux grosses parties (n° -001 à 61,63 et n° -002 à 61,56 m/mer, **fig. 4**), qui ont recollé avec des fragments prélevés dans la même zone en 2021 (**fig. 5-6**). Avec son diamètre de 70 cm pour une hauteur estimée d'au moins 1 m, c'est l'une des plus grandes jarres connues à ce jour à Dikili Tash : légèrement plus grande que la « jarre à vin » de la Maison 1 du secteur 6<sup>6</sup>, égale à la jarre incisée de la Maison 3<sup>7</sup>, avec laquelle elle présente le plus de similitudes morphologiques (notamment l'absence d'anses, étonnante pour des vases de telles dimensions). La position relative des fragments de la jarre par rapport aux vestiges du four 9-031 (soubassement entre 61,68 et 61,72 m/mer) indique clairement que ce dernier se trouvait au-dessus de la jarre, ce qui confirmerait l'hypothèse d'un bâtiment

à étage ou mezzanine. D'autres vases fragmentés, ainsi que de l'outillage de mouture, font partie du mobilier de cet édifice, assigné au NR II (ca. 4800-4250 av. J.-C.).

Fig. 3. Les vestiges de la maison 9-A, vue zénithale vers le Nord.



© EFA/F. Balestra, N. Morian. N1065-10-062

Fig. 4. Fragments de la jarre 9456-001 écrasés sur le sol de la maison 9-A.



© EFA/P. Bacoup. N1064-01-187

Fig. 5. La jarre 9456-001 en cours de restauration.



© EFA/P. Darcque. N1064-03-182

Fig. 6. La jarre 9456-001 restaurée ; NR II.



© EFA/E. Goudakou.

## Les fosses perçant la maison 9-A

- 4 Plusieurs types d'aménagements ou de perturbations ont gravement affecté la zone de la maison 9-A. Ce sont des fosses peut-être destinées au stockage ou des fosses associées à l'installation de poteau. Certaines percent clairement la couche de destruction, mais d'autres ne sont apparues que lorsqu'on se rapprochait du sol, de telle sorte qu'on peut se demander si elles ne seraient pas associées au fonctionnement de la maison. Il y a parfois des recoupements entre elles, mais il n'est pas possible à ce stade de construire une chronologie relative d'ensemble.
- 5 La fosse 9-020, au centre de la zone, entamée déjà en 2021 (sommet vers 61,70 m/mer)<sup>8</sup>, a livré, sous un sédiment gris brun meuble, deux couches successives d'une matière blanche, qui s'apparente aux « enduits marneux » attestés dans certaines fosses du secteur 6<sup>9</sup>. La couche d'enduit inférieure tapissait la fosse en remontant légèrement sur les bords, formant ainsi une sorte de petite cuvette. L'absence totale de mobilier (hormis quelques ossements dans la partie supérieure) nous empêche de la dater directement, mais les parallèles du secteur 6 suggèrent clairement une date au début du Bronze Ancien (ca. 3200-3000 av. J.-C.).
- 6 La plupart des autres fosses présentent un remplissage constitué d'un sédiment hétérogène avec tessons, ossements et fragments de terre à bâtir. Un fragment de crâne humain et des fragments décorés d'un silo en terre crue faisaient partie du remplissage de la fosse 9-074, près de la bordure Est de la zone. Dans les fosses 9-046, 9-059 et 9-071, on a mis en évidence des zones de terre compactée, servant sans doute à caler les poteaux (plan **fig. 2** et **fig. 3**, en haut à droite).

## La maison 9-B

- 7 La maison 9-A surmonte en partie les vestiges d'un autre édifice, appelé maison 9-B, qui n'aurait pas subi d'incendie, car on n'y rencontre pas de fragments de terre à bâtir brûlés. Il est délimité du côté Est par une tranchée de fondation (9-140), connue sur 3,20 m de long et 0,55-0,60 m de large (plan **fig. 2** et **fig. 7-8**). Quatre trous de poteau, d'un diamètre compris entre 0,14 et 0,20 m, sont creusés au fond de cette tranchée (60,16-60,19 m/mer). Leur espacement indique plutôt un mode de construction par clayonnage, et non en poteaux jointifs.



Fig. 7. Maison 9-B : la tranchée de fondation 9-140 au centre du cliché, vue zénithale vers le Nord.



© EFA/F. Balestra, N. Morian. N1065-34-051

Fig. 8. Maison 9-B : la tranchée de fondation 9-140, vers l'Est.



© EFA/P. Bacoup. N1064-01-511

- 8 Le sol de l'édifice (9-129), de couleur jaunâtre, est constitué d'un sédiment limoneux et recouvert d'une fine couche argileuse brune ; il se trouve aux environs de 60,40 m/mer et s'étend sur près de 4 m d'Est en Ouest et 2,50 m du Nord au Sud. À proximité de la

tranchée de fondation 9-140, un radier de pierres (9-127) s'enfonce dans le sol sur environ 2,30 × 0,75 m (**fig. 9** et plan **fig. 2**). Une quinzaine de fragments de terre à bâtir se trouvant sur le radier pourraient provenir de la bordure d'une plate-forme.

**Fig. 9.** Maison 9-B : le sol 9-129 et le radier de pierres 9-127, vers le Nord.



© EFA/P. Bacoup. N1064-01-444

- 9 Les locus 9-107 (fragments de sole de four/foyer plus ou moins en place dans le carré 316.185) et 9-105 (amas de fragments de silo dans le carré 317.183) se trouvent au-dessus du sol 9-129 et du radier 9-127, mais à une altitude légèrement supérieure (60,59/60,50 m/mer pour le premier, 60,56/60,48 pour le second) ; ils pourraient se trouver à l'origine à un étage ou mezzanine, à moins qu'il ne s'agisse de vestiges d'un niveau postérieur (**fig. 10-11**). Le four/foyer 9-107 présente deux états de soles superposés, sans recharge de soubassement. La zone rubéfiée oblongue visible immédiatement au Nord aux environs de 60,40 m/mer et les restes tous proches d'une possible plate-forme (locus 9-158 ; *supra*, **fig. 2**) indiqueraient, en revanche, l'emplacement d'une structure de cuisson qui irait avec le sol 9-129, aujourd'hui perdue. En effet, l'ensemble est coupé à cet endroit par le creusement d'une grande structure de combustion, 9-128, assigné au Bronze Ancien, auquel s'associe probablement la zone de cendres voisine 9-153 (voir *infra*).

Fig. 10. Les fragments du four/foyer 9-107, vers le Sud.



© EFA/P. Bacoup. N1064-01-114

Fig. 11. Maison 9-B : le sol 9-129 et, au sommet de la berme, des fragments du /foyer 9-107, vers l'Est. Le sol est percé par les trous de poteau 9-135 à 9-138.



© EFA/P. Bacoup. N1064-01-433

- 10 Un seul fragment céramique (9577-001, base d'un pot à décor noir-sur-rouge) est associé au four/foyer 9-107 : il gisait parmi les fragments de la sole au même niveau que le soubassement et pourrait en faire partie. En revanche, le dégagement du sol et du radier a livré un mobilier abondant (fig. 11-12), qui semblait tantôt posé dessus (ex. meule 9593-017), tantôt brisé et dissocié comme s'il était tombé d'une faible hauteur,

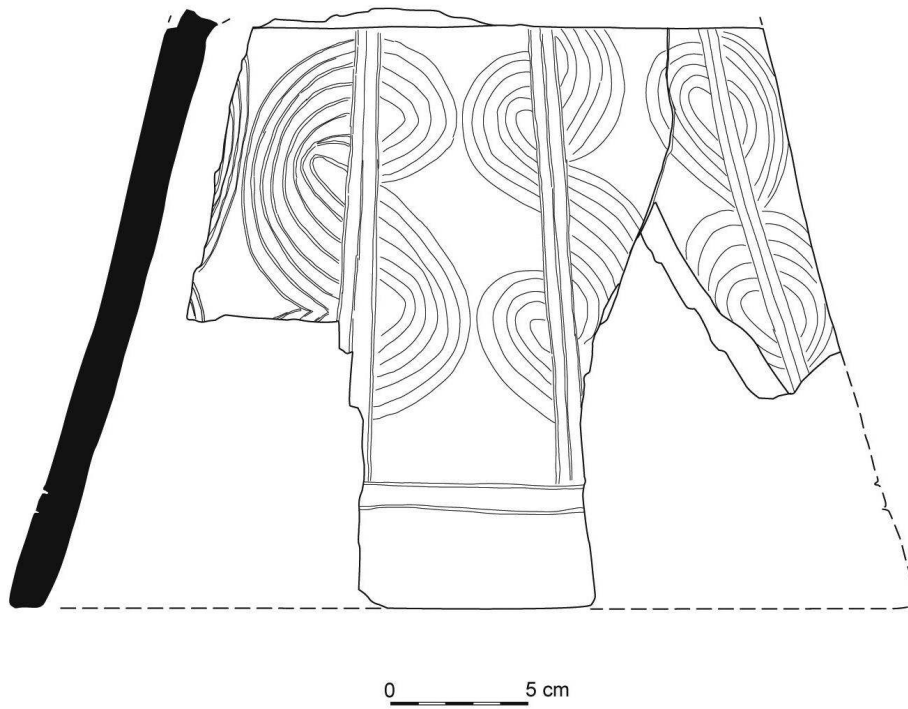
par exemple une plate-forme. L'on retrouve, entre autres, des parties de deux jarres globulaires à col, le support à décor incisé 9593-012 (**fig. 13**), la « figurine » zoomorphe de grand format<sup>10</sup> 9593-013 (**fig. 14**). Tous les objets datent du NR II (ca. 4800-4250 av. J.-C.). Quelques autres objets gisaient un peu plus à l'Est, à l'endroit où le radier et le sol, mais aussi la tranchée de fondation 9-140, s'interrompent (emplacement d'une ouverture ?) : ils comprennent deux plats creux partiellement conservés et une cheville osseuse de capridé.

Fig. 12. Maison 9-B : le mobilier en place sur le radier 9-127 et sur le sol 9-129, vers le Nord-Ouest.



© EFA/P. Bacoup. N1064-01-459

Fig. 13. Le support à décor incisé 9593-012 ; NR II.



© EFA/V. Petrova, R. Douaud. 65920

Fig. 14. Fragment de « figurine » zoomorphe de grand format 9593-013 ; NR II.



© EFA/P. Darcque. N1064-04-222

- 11 Le démontage du radier 9-127 a livré aussi deux autres artefacts particulièrement intéressants : il s'agit de deux fragments de canines de sanglier débitées pour constituer la préforme de futures appliques (9629-002 et 9629-003 : **fig. 15**). Cela représenterait l'un des chaînons manquants entre la dent brute et l'applique non encore percée, qui viendrait compléter la chaîne opératoire si bien observée dans la Maison 1 du secteur 6 lors des opérations du troisième programme<sup>11</sup>. La face interne des deux fragments comporte des traces d'outil ayant servi à débiter la pièce à partir de la canine, tandis que les longs côtés de la pièce 9629-002 ne sont pas encore régularisés. Ces pièces pourraient avoir été mises au rebut, car elles ne reposent pas, à proprement parler, sur le sol.

Fig. 15. Maison 9-B : préforme d'éléments de parure en dent de sanglier, 9629-003.



© EFA/P. Darcque. N1064-04-066

- 12 La découverte la plus inattendue dans cette maison est celle d'un squelette quasi-complet, mais pas observé en connexion, d'un fœtus, âgé de 25-26 semaines, soit un peu plus de 6 mois. Il gisait sur le sol 9-129, au Nord-Ouest de la zone, recouvert de morceaux de terre à bâtir plutôt informes (**fig. 16**), représentant probablement les restes d'un récipient ou la couverture d'un contenant en matière organique (bois, vannerie ou tissu).

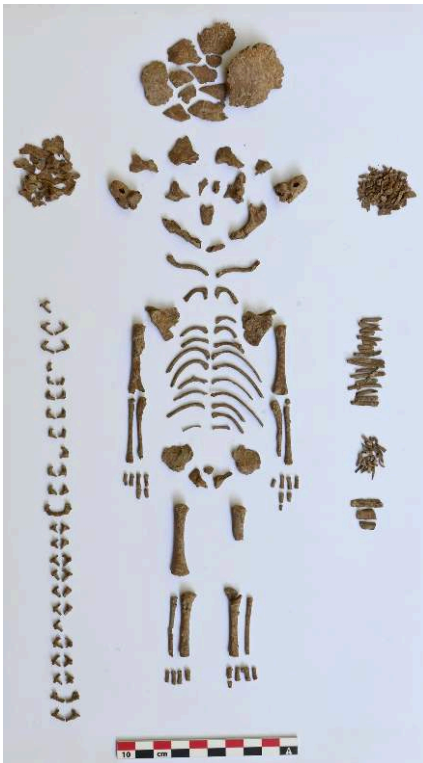
Fig. 16. Maison 9-B : les ossements du squelette 9593-001 associés aux fragments de terre à bâtir 9593-002.



© EFA/P. Bacoup. N1064-01-421

- 13 Les ossements prélevés à la main sur le terrain ont permis un premier remontage et une identification des ossements relativement assurée. La flottation des sédiments et le nettoyage très minutieux des fragments de terre à bâtir associés ont permis de collecter encore plusieurs ossements de très petites dimensions (phalanges, vertèbres), qui sont venus s'ajouter au premier groupe, et un nouveau remontage a été effectué (fig. 17). Ce dernier remontage a fait l'objet d'un examen direct par Sévi Triantaphyllou, professeure à l'université de Thessalonique, qui a déterminé l'âge du fœtus. Une étude approfondie sera effectuée prochainement, ainsi que des analyses (ADN ancien, isotopes).

Fig. 17. Le squelette de fœtus 9593-001.



© EFA/P. Darcque. N1064-04-163

- 14 Il s'agit d'une découverte significative. En effet, les squelettes d'enfants mort-nés à terme, a fortiori de fœtus, sont relativement rares sur les sites néolithiques des Balkans et du monde égéen. De plus, il s'agit généralement de véritables tombes, les défunts étant déposés dans des fosses ou dans des vases ; on peut citer les exemples de Mavropigi en Macédoine occidentale<sup>12</sup> et Kovachevo dans la moyenne vallée du Strymon/Struma<sup>13</sup>, tous les deux datés à la fin 7<sup>e</sup>-début 6<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., ou celui de la grotte de Haramiiska dans les Rhodopes<sup>14</sup>, daté à la fin 5<sup>e</sup>-début 4<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. Les enterrements de fœtus sont également attestés à l'époque historique, par exemple à Astypaléa dans le Dodécanèse, où l'on a découvert un très grand cimetière de 2750 sépultures en jarre d'enfants de moins de deux ans s'échelonnant sur huit siècles (750 av. J.-C.-I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.)<sup>15</sup>. Sur la même île d'Astypaléa, des fouilles plus récentes ont aussi mis au jour un rare groupe de sépultures d'enfants et de fœtus (certains âgés de moins de 5 mois) datant du tout début du Bronze Ancien (fin 4<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.)<sup>16</sup>.
- 15 Dans le cas du squelette 9593-001, il ne s'agit pas d'une véritable tombe creusée dans le sol, mais d'un simple dépôt effectué sur le sol même de la maison, ou dans un contenant périssable, et peut-être scellé par une épaisseur de terre à bâtir. Alors que l'on ignore encore tout des pratiques funéraires des habitants de Dikili Tash au Néolithique et à l'âge du Bronze, ce squelette apporte un témoignage émouvant sur le traitement d'un fœtus décédé, traitement certes minimal, mais conservant le petit défunt dans la communauté familiale.
- 16 Les vestiges de la maison 9-B se trouvent, en quelques points, superposés à des éléments qui pourraient témoigner soit d'un état ancien de la maison, soit d'un niveau antérieur : du Sud vers le Nord, le sol 9-156 (60,45 m/mer) dans le carré 316.181, le sol 9-145 (60,30 m/mer) dans le carré 318.183, et ce qui pourrait être le soubassement d'un



four/foyer, 9-170 (60,11 m/mer) dans les carrés 318.186-187. Ce dernier et la zone qui l'entoure passent clairement au-dessus du locus 9-160 (*infra*) et, par conséquent, se trouvent dans la même position stratigraphique relative que le sol 9-104.

## Le niveau du sol 9-104 et la couche de destruction 9-160/ 9-161/9-167

- 17 Immédiatement à l'Est des maisons 9-A et 9-B, la fouille a mis au jour une couche jaune (9-104, entre 60,30 et 60,21 m/mer), sur laquelle reposaient quelques pierres et vases brisés, ainsi que de l'outillage taillé (**fig. 18** et plan **fig. 2**). Les vases sont pour la plupart fragmentaires, à l'exception du support à décor cannelé 9500-009 (**fig. 19**), qui est complet. Tous doivent être datés au NR II –même si le décor du support 9500-009 n'a pas pour l'instant de parallèles connus, ni à Dikili Tash, ni ailleurs.

Fig. 18. Le sol 9-104, vers le Nord ; les fragments à plat en haut du cliché sont ceux du support 9500-009.



© EFA/F. Balestra, N. Morian. N1065-19-043

Fig. 19. Le support à décor cannelé 9500-009 ; NR II.



© EFA/P. Darcque. N1064-04-218

- 18 La surface en question est percée par deux alignements parallèles de trous de poteau (9-124, 9-120 et 9-126, d'une part ; 9-035, 9-119, 9-142, 9-078 et 9-085, d'autre part : plan **fig. 2**), dont la plupart n'ont pas livré d'éléments brûlés. Ces alignements, distants l'un de l'autre d'environ 1,00-1,20 m, apparaissent perpendiculaires à trois autres trous de poteau, dans les carrés 317-318.181-183 (locus 9-113, 9-114 et 9-115, dont le point de départ se situe un peu plus haut (vers 60,48 m). Ces derniers sont surmontés d'une bande de terre (locus 9-131, sommet à 60,70-60,63 m/mer), elle-même percée de petits trous de poteau ou de perche, qui épouse parfaitement l'orientation et la position générale de la tranchée 9-140, et qui semble alors appartenir à un édifice légèrement postérieur à la maison 9-B (peut-être intermédiaire entre celle-ci et la maison 9-A). Si le rapprochement entre les deux groupes des trous de poteaux est réel et pas juste une coïncidence, cette succession de vestiges constituerait un *terminus ante quem* à la fois pour le creusement de trous (à partir d'une surface supérieure à 9-104, qui ne serait pas conservée) et pour le sol 9-104 lui-même. L'absence de restes architecturaux indiquerait par ailleurs que ce dernier appartient à un espace extérieur.
- 19 Il n'est pas certain que les trous de poteaux dont il est question ici soient contemporains et/ou fonctionnent avec ceux qui percent le sol 9-129 de la maison 9-B (plan **fig. 2** : locus 9-103 et 9-135 à 9-138, et *supra*, **fig. 11** et **12**). L'hypsométrie générale l'autorise et le trou 9-103 paraît parfaitement aligné avec la série 9-124, 9-120 et 9-126 ; mais les quatre autres, plus petits, semblent former un groupe à part.
- 20 La couche sur laquelle s'établit la surface de sol 9-104 surmonte directement la couche de destruction 9-161, amas de terre à bâtir brûlée (**fig. 20**, au premier plan). À peine entamée, sa fouille a déjà livré quelques objets datant du NR II, dont le pot à col décoré

au graphite 9620-025 (**fig. 21**)<sup>21</sup>. Certains objets, comme la jarre 9500-006 (**fig. 22**), reposent sur la surface de 9-161 tout en émergeant de la surface 9-104. L'amas 9-161 doit être associé à un autre amas (9-160), situé à quelque distance au Nord-Ouest (**fig. 20**, au second plan), ainsi, peut-être, qu'à l'amas 9-167, un peu plus loin dans la même direction (carrés 313-315.185-187). Ce dernier était recouvert d'un sédiment jaune compact, comportant localement des inclusions de charbon et de terre à bâtir. Une concentration de coquilles le surmontait, et le perçait localement, dans le carré 314.186 (vers 60,30 m/mer).

Fig. 20. Les amas de terre à bâtir brûlés 9-160 et 9-161, vers le Nord ; l'amas 9-161 est coupé par la fosse 9-036 remplie de pierres.



© EFA/N. Morian. N1064-02-132

- 21 Au Nord de l'amas 9-160, la fosse 9-159 (sommet à 60,04-60,23 m/mer) a livré surtout des ossements, pour la plupart calcinés. Dans le matériel céramique, on a identifié des tessons du NR II avancé et, peut-être, du Néolithique Final.

Fig. 21. Le pot à col à décor peint au graphite 9620-025 ; NR II.



© EFA/P. Darcque. N1064-04-179

Fig. 22. La jarre 9500-006.



© EFA/E. Goudakou. N1064-04-246

- 22 On retrouve ce sédiment jaune argileux compact sur quasiment toute la partie Nord du secteur : il y sera appelé locus 9-173 (plan fig. 2). Sa présence permettrait de raccorder,

de proche en proche, les deux séquences partielles – celle du N/NO et celle du SE – de part et d'autre de la zone centrale perturbée.

## Le niveau du sol 9-173

- 23 Dans la partie Nord-Ouest du secteur, la fouille s'est enfoncée sous le niveau des présumées colluvions pauvres en vestiges architecturaux et riches en mobilier vues en 2021<sup>18</sup>, en laissant un nouveau palier de 1 m de large le long des parois Ouest et Nord. L'on a pu discerner quelques fosses, qui percent la couche sous-jacente jaune argileuse compacte 9-173 (sommet vers 60,16-59,98 m/mer), recouverte localement de concentrations de cendres. Un mobilier fragmentaire abondant (céramiques, outillage en pierre, coquilles perforées et non), datant exclusivement du NR II, se trouve en surface mais aussi dans l'épaisseur de la couche. Les fosses qui percent ce niveau livrent également un mobilier NR II, appartenant à une étape plus tardive.
- 24 Tout indique qu'on se trouve ici dans un espace ouvert. En témoigne l'absence quasi-totale de vestiges architecturaux, en place ou tombés, à l'exception d'un probable foyer, 9-095, pratiquement au centre la zone Nord-Ouest (sommet à 59,85 m/mer ; **fig. 23**). Seule la substructure en cailloutis a été vue en place dans une zone de sédiment rubéfié, mais de nombreux fragments de sole érodés ont été collectés dans le sédiment environnant, riche en inclusions de charbon, qui a livré, entre autres objets, l'alène en cuivre 9464-004 (**fig. 24**). La structure est bordée, du côté Nord et Est, par une zone de sédiment très compact qui contient de grandes quantités de tessons et ossements d'animaux (locus 9-080 entre autres), confirmant l'utilisation de l'espace comme aire de rejet. La relation avec les restes perturbés du four 9-170, vu un peu plus au Sud (*supra*, fin du § sur la maison 9-B), n'est pas clairement établie.

Fig. 23. Zone Nord-Ouest : le foyer 9-095, vers le Nord.



© EFA/P. Bacoup. N1064-01-312

Fig. 24. Zone Nord-centre : l'alène en cuivre 9664-004.



© EFA/P. Bacoup. N1064-01-227

- 25 Immédiatement au Nord, la fouille est descendue sous 9-173 jusqu'à une profondeur de 59,20 m/mer, au sein d'une tranchée-pilote installée à cet endroit (dimensions 4 × 2 m ; **fig. 25** et plan **fig. 2**), sans rencontrer autre chose qu'un mobilier fragmentaire et très abondant de même type et date que dans la zone Nord-Ouest. Aucune structure en place n'a été vue, mais la présence de 25 fragments de sole épaisse à surface inférieure érodée rappelle qu'on n'est pas loin du locus 9-095. De nombreuses fosses et trous de poteau y ont été mis en évidence, mais l'on n'y a pas rencontré d'autre niveau organisé, hormis celui du locus 9-169, à l'Est, en forte pente NE/SO (voir ci-dessous). Sur le reste, la fouille s'est arrêtée sur un sédiment brun-gris verdâtre hétérogène.

Fig. 25. Zone Nord-centre : la tranchée-pilote.



© EFA/N. Morian. N1064-02-115

- 26 Le locus 9-169 est lui-même un sédiment jaune compact, apparu entre les lignes 320-322 vers 59,84-59,78 m/mer. À cet endroit il se confond avec 9-173, mais plonge ensuite vers l'Ouest pour atteindre 59,54-59,39 m/mer dans la tranchée pilote. Il semblerait qu'on soit en présence d'une zone en creux (fond d'une maison semi-souterraine ou véritable cuvette) qui aurait servi de dépotoir. La situation sera davantage clarifiée avec la poursuite de la fouille.
- 27 Le dégagement du locus 9-173 à l'Est des lignes 321-322 a livré, comme partout ailleurs, quantité d'objets (céramiques, outillage en pierre et en terre cuite, parure), parmi lesquels le petit pot globulaire à col et à tenons 9451-004 (**fig. 26**). Ce dernier représente une forme assez courante au NR II mature, déclinée en différents formats dans les maisons du secteur 6 : petit<sup>19</sup> et moyen, avec et sans décor<sup>20</sup>. La fouille n'est pas descendue plus bas ici.

Fig. 26. Le petit pot globulaire à col et à tenons, 9451-004.



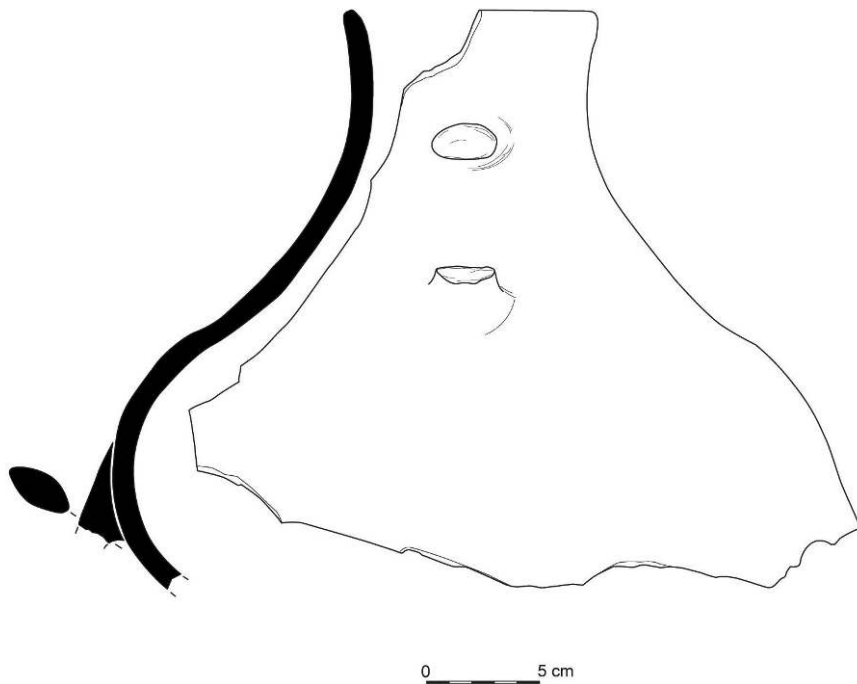
© EFA/P. Darcque. N1064-04-193

## L'extrémité Nord-Est du secteur et les autres vestiges postérieurs

- 28 Dans la zone Nord-Est, le sédiment jaune compact 9-173 est apparu sous une surface située aux environs de 59,92 m/mer, sur laquelle gisaient des fragments de vases du NR II, dont la jarre globulaire à col 9431-005 (fig. 27). La surface en question (sol 9-172, aux environs de 59,79 m/mer), était surmontée à l'Est de deux amas de débris, 9-042 et 9-043 (fig. 28 et plan fig. 2). L'ensemble se trouve en position stratigraphique assurée sous un niveau NR II en place (amas de débris 9-012 et son sol 9-022), démonté en 2021<sup>21</sup>.



Fig. 27. Col de la jarre 9431-005 ; NR II.



© EFA/V. Petrova, R. Douaud. 65919

Fig. 28. Zone Nord-Est : le sol 9-172, les amas 9-042 et 9-043 coupés par la fosse 9-044 et par le lit de pierres 9-040, vers le Nord.



© EFA/P. Bacoup. N1064-01-148

- 29 La nature des amas 9-042 et 9-043 nous interpelle : très compacts, ils sont composés presque exclusivement de fragments de terre à bâtir (fragments surtout de mur pour le

premier, de sole de four pour le second), pris dans un sédiment rubéfié. Leurs contours sont très nets, mais les fragments qui les composent paraissent fortement érodés, probablement après leur mise en place à cet endroit. L'ensemble est coupé du côté Ouest par les fosses 9-044 et 9-062 et du côté Est par le lit de pierres 9-040, qui prolonge vers le Nord le lit de pierres 9-030/9-024, vu et en grande partie démonté en 2021<sup>22</sup>. L'on serait amené à penser que l'effet d'érosion observé sur les amas 9-042 et 9-043 (contenus peut-être à l'origine dans des fosses) est lié au colluvionnement qui a apporté aussi les pierres – à moins qu'il ne s'agisse de restes d'un véritable ouvrage, avec les amas de terre à bâtir placés ici pour renforcer les abords d'une structure en pierre. Cette hypothèse devrait être confrontée aux résultats des futures analyses micromorphologiques.

- 30 Les grandes fosses 9-034 et 9-036 (ca. 1,50 m de diamètre, sommets respectifs à 60,04 et 60,35 m/mer), dans la partie Est du secteur, étaient apparues et en partie vidées déjà en 2021<sup>23</sup>. La reprise des opérations cette année a montré qu'elles étaient plus profondes qu'on ne l'avait pensé : 1 m pour 9-034 (**fig. 29**), qui semble à présent intégralement vidée, 0,80 m pour la 9-036 (**fig. 30**), sans atteindre le fond. Le remplissage est constitué dans les deux cas de pierres brutes et travaillées, prises dans un sédiment meuble, dont plusieurs, notamment dans 9-034, semblent se trouver en position verticale contre la paroi. Dans le mobilier, on reconnaît des types caractéristiques du Bronze Ancien II et III, tels le bol à lèvre en T 9381-001, caractéristique du BA III, c'est-à-dire des années après 2600, voire après 2300 av. J.-C. (**fig. 31**)<sup>24</sup>. Le remblaiement des deux fosses pourrait témoigner du même événement érosif qui a alimenté le lit de pierres 9-024/9-030/9-040, depuis une position originelle au Sud du secteur 9 ; cet événement daterait alors d'une phase avancée du Bronze Ancien. Les différences entre les deux fosses, en particulier la présence de nombreuses graines de céréales et de débris brûlés dans la fosse 9-034, indiqueraient que l'on se trouve à cet endroit à proximité d'une couche de destruction en place. Cependant, une autre interprétation est possible : les fosses auraient pu être remplies de pierres et de mobilier, prélevés dans une couche de destruction voisine, avant tout événement érosif. Cela expliquerait, entre autres, la présence, dans la fosse 9-034, des graines carbonisées.

Fig. 29. La fosse 9-034 à moitié vidée, vers le Sud.



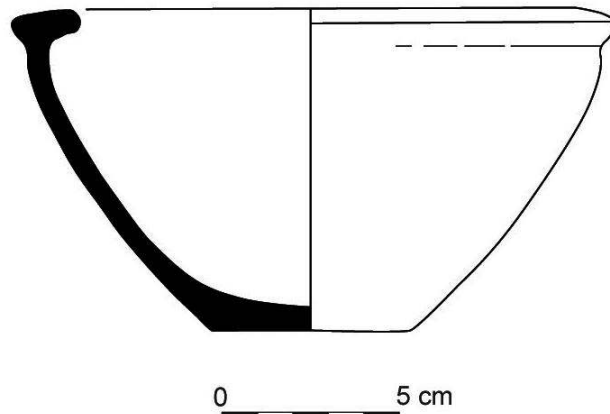
© EFA/P. Darcque. N1064-01-669

Fig. 30. La fosse 9-036, vers le Sud-Ouest.



© EFA/P. Darcque. N1064-01-672

Fig. 31. Le bol 9381-001 ; Bronze Ancien II-III.



© EFA/S. Geogel, R. Douaud. 65918

- 31 Au centre du secteur, le locus 9-128 se présente comme une zone ovale, d'environ 2 m de diamètre, avec un sédiment brun rouge, sableux, homogène et compact (entre 59,91 et 60,19 m/mer), délimité par une bande étroite de sédiment meuble et cendreux (**fig. 32** et plan **fig. 2**). Près de la bordure Nord, il y a des fragments de terre à bâtir durcis. Il s'agirait donc de la fondation d'une installation de cuisson. Le mobilier le plus récent livré par le sédiment brun rouge comprend une vingtaine de fragments du Bronze Ancien (sans précision de phase).

Fig. 32. Le locus 9-128, restes d'une installation de cuisson du Bronze Ancien, vers le Sud.



© EFA/N. Morian. N1064-02-125

- 32 Cette installation de cuisson pourrait être en relation avec une grande zone cendreuse (9-153, entre 59,87 et 60,14 m/mer), non encore fouillée, située à 1 m à l'Est.

---

## BIBLIOGRAPHIE

BACVAROV 2007

Krum Bacvarov, « Jar burials as early settlement markers in southeast European Neolithic », in Michela Spataro, Paolo Biagi (éd.), *A Short Walk through the Balkans: the First Farmers of the Carpathian Basin and Adjacent Regions*, Trieste, Società Preistoria Protostoria Friuli-V.G., Quaderno 12, 2007, p. 189-205.

BORISLAVOV, VALCHANOVA 2017

БОРИСЛАВ БОРИСЛАВОВ, ХРИСТИНА ВЪЛЧАНОВА, « АРХЕΟΛΟΓΙЧЕСКИ ПРОУЧВАНИЯ В ПЕЩЕРА ХАРАМИЙСКА ДУПКА, С. ТРИГРАД, ОБЩИНА ДЕВИН », *АРΧΕΟΛΟΓΙЧЕСКИ ОТКРИТИЯ И РАЗКОПКИ ПРЕЗ 2016 Г.*, 2017, p. 113-116.

CHAPMAN, GAYDARSKA 2007

John Chapman, Bisserka Gaydarska, *Parts and wholes: fragmentation in prehistoric context*, Oxford, Oxbow, 2007.

DARCQUE *et al.* 2013

Pascal Darcque, Χαίδω Κουκούλη-Χρυσανθάκη, Δήμητρα Μαλαμίδου, Ζωή Τσιρτσώνη, « Ντικιλί Τας 2013. Η νεολιθική 'οικία 1' και στρώμα μετάβασης στην Πρώιμη Εποχή του Χαλκού », *Το Αρχαιολογικό Έργο στη Μακεδονία και Θράκη* 27, 2013, p. 431-438.

DARCQUE *et al.* 2014

Pascal Darcque, Χαίδω Κουκούλη-Χρυσανθάκη, Δήμητρα Μαλαμίδου, Ζωή Τσιρτσώνη, « Rapport sur les travaux de l'École française d'Athènes en 2013. Dikili Tash », *Bulletin de Correspondance Hellénique* 138, 2014, p. 601-611. [https://www.persee.fr/doc/bch\\_0007-4217\\_2014\\_num\\_138\\_2\\_8043](https://www.persee.fr/doc/bch_0007-4217_2014_num_138_2_8043)

DARCQUE *et al.* 2020a

Pascal Darcque, Χαίδω Κουκούλη-Χρυσανθάκη, Δήμητρα Μαλαμίδου, René Treuil, Ζωή Τσιρτσώνη, *Dikili Tash, village préhistorique de Macédoine orientale*, volume II, 2. *Histoire d'un tell : les recherches 1986-2016*, Athènes, École française d'Athènes et Société Archéologique d'Athènes, Recherches franco-helléniques VII / Bibliothèque de la Société Archéologique d'Athènes 331, 2020.

DARCQUE *et al.* 2020b

Pascal Darcque, Χαίδω Κουκούλη-Χρυσανθάκη, Δήμητρα Μαλαμίδου, Ζωή Τσιρτσώνη, Paul Bacoup et Ariadni Ilioglou, « Dikili Tash – 2019 » [notice archéologique], *Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger* [En ligne], Grèce, mis en ligne le 18 décembre 2020, consulté le 23 décembre 2020. DOI : <https://doi.org/10.4000/baefe.1822>

DARCQUE *et al.* 2022

Pascal Darcque, Χαίδω Κουκούλη-Χρυσανθάκη, Δήμητρα Μαλαμίδου, Ζωή Τσιρτσώνη, Paul Bacoup et Ariadni Ilioglou, « Dikili Tash (2021) » [notice archéologique], *Bulletin archéologique des Écoles*

françaises à l'étranger [En ligne], Grèce, mis en ligne le 24 décembre 2022, consulté le 17 mars 2023. DOI : <https://doi.org/10.4000/baefe.7094>

ILIEVA 2021

Denitsa Ilieva, « Pottery ornamentation during the Bronze Age at Galabovo », in Krassimir Leshtakov, Mila Andonova (éd.), *Galabovo in Southeast Europe and Beyond. Cultural Interactions during the 3rd-2nd Millennium BC. Proceedings of the International Conference, 24-27 October 2018 in the town of Galabovo*, Sofia, St. Kliment Ohridski University Press, 2021, p. 70-83.

KARAMITROU-MENTESESSI *et al.* 2015

Georgia Karamitrou-Mentessidi, Nikos Efstratiou, Małgorzata Kaczanowska, Janusz K. Kozłowski, « Early Neolithic Settlement of Mavropigi in Western Greek Macedonia », *Eurasian Prehistory* 12.1-2, 2015, p. 47-116.

KOUKOULI-CHRYSSANTHAKI *et al.* 2016

Χάιδω Κουκούλη-Χρυσανθάκη, Pascal Darcque, Δήμητρα Μαλαμίδου, Ζωή Τσιρτσώνη, « Προϊστορικός οικισμός 'Ντικιλί Τας' », *Πρακτικά τῆς ἐν Ἀθήναις Ἀρχαιολογικῆς Ἐταιρείας* 171, 2016, p. 309-317. [https://www.archetai.gr/images/pdfs/praktika/Publ\\_PRAKTIKA\\_2016.pdf](https://www.archetai.gr/images/pdfs/praktika/Publ_PRAKTIKA_2016.pdf)

MICHALAKI-KOLLIA 2010

Maria Michalaki-Kollia, « Un ensemble exceptionnel d'enchystrismes de nouveaux-nés, de fœtus et de nourrissons découvert dans l'île d'Astypalée, en Grèce : cimetière de bébés ou sanctuaire ? », in Anne-Marie Guimier-Sorbets, Yvette Morizot (éd.), *L'enfant et la mort dans l'Antiquité. I, Nouvelles recherches dans les nécropoles grecques. Le signalement des tombes d'enfants*, Paris, De Boccard, Travaux de la Maison René-Ginouvès 12, 2010.

PAPATHANASSIOU, RICHARDS 2009

Αναστασία Παπαθανασίου, Michael P. Richards, « Ανθρωπολογικά κατάλοιπα από τις πρώιμες θέσεις Μαυροπηγής, Ξηρολίμνης και Ποντοκώμης της Αρχαιότερης Νεολιθικής στη Δυτική Μακεδονία », *Το Αρχαιολογικό Έργο στην Ανω Μακεδονία* 1, 2009, p. 257-274.

SCHLOR 2005

Ingrid Schlor, « Keramik der Stufen Karanovo V und VI », in Stefan Hiller, Vassil Nikolov (éd.), *Österreichisch-bulgarische Ausgrabungen und Forschungen in Karanovo, Band IV, 1-2: Die Ausgrabungen im Nordsüd-Schnitt, 1993-1999*, Vienne, Phoibos Verlag, 2005, p. 73-150.

SHERRATT 1986

Andrew G. Sherratt, « The Pottery of Phases IV and V: The Early Bronze Age », in Colin Renfrew, Marija Gimbutas, Ernestine Elster (éd.), *Excavations at Sitagroi. A Prehistoric Village in Northeast Greece vol. 1*, Los Angeles, UCLA, Monumenta Archaeologica 13, 1986, p. 429-476.

TODOROVA *et al.* 2003

Nadezhda Todorova, Petar Leshtakov, Tatiana Kuncheva-Russeva, « Late Chalkolithic pottery from Sudievo Tell, Nova Zagora District », in Lolita Nikolova (ed.), *Early Symbolic Systems for Communication in Southeast Europe*, Oxford, BAR IS 1139, 2003.

TSIRTSONI 2014

Zoï Tsirtsoni, « Les fouilles de Seure et Degrand en Bulgarie », in Anaïs Boucher, Pascal Darcque (éd.), *La Grèce des origines, entre rêve et archéologie [Catalogue de l'exposition au Musée d'archéologie nationale St. Germain-en-Laye, 5 octobre 2014-19 janvier 2015]*, Paris, RMN, 2014, p. 138-139.

VALLA *et al.* à paraître

Magdalini Valla, René Treuil, Frédéric Bourguignon, "Two-headed zoomorphic ceramic objects

from Neolithic Dikili Tash. Figurines or kitchen utensils?”, in Stratos Nanoglou, Fanis Mavridis (éd.), *Figurine-making in the Neolithic Aegean*, à paraître.

VLACHOPOULOS 2021

Ανδρέας Βλαχόπουλος, « Βαθύ Αστυπάλαιας: Έρευνα και μελέτη σε ένα διαχρονικό παλίμψηστο της νησιωτικής αρχαιολογίας », *Δωδεκανησιακά Χρονικά* 29, 2021, p. 83-131.

## NOTES

1. DARCQUE *et al.* 2020b, en particulier fig. 1 ; DARCQUE *et al.* 2022.
2. DARCQUE *et al.* 2020b, fig. 1 et fig. 27.
3. Datations en cours au Centre de datation par le radiocarbone, plate-forme du laboratoire ArAr (UMR 5138).
4. DARCQUE *et al.* 2020b, § 33 ; DARCQUE *et al.* 2022, § 24.
5. DARCQUE *et al.* 2022, § 23.
6. Jarre 6288-001 : DARCQUE *et al.* 2020a, p. 279, fig. 6-75.
7. Jarre 610198-002 : DARCQUE *et al.* 2020a, p. 348, fig. 6-164.
8. Voir DARCQUE *et al.* 2022, § 26 et fig. 30.
9. DARCQUE *et al.* 2020a, p. 412-429, sp. fig. 6-231 (fosse 6-003), fig. 6-234 et 6-235 (fosse 6-008), fig. 6-242 (fosse 6-011), fig. 6-248 (fosse 6-030), fig. 6-259 (fosses 6-142 et 6-143).
10. L'étude de ces grandes « figurines » zoomorphes bicéphales invite à les interpréter comme des supports ; voir VALLA *et al.*, à paraître.
11. DARCQUE *et al.* 2020a, p. 258-266. Voir précédemment DARCQUE *et al.* 2013, p. 434 ; DARCQUE *et al.* 2014, p. 607-608 ; KOUKOULI-CHRYSSANTHAKI *et al.* 2016, p. 313-314.
12. PAPANATHANASIOU, RICHARDS 2009, p. 261 (T7a et T15) ; KARAMITROU-MENESSIDI *et al.* 2015, p. 56-57.
13. BACVAROV 2007, p. 193.
14. BORISLAVOV, VALCHANOVA 2017, p. 114.
15. MICHALAKI-KOLLIA 2010, p. 170 : 9 % des bébés enterrés sont des fœtus dont l'âge est compris entre 24 et 37 semaines.
16. VLACHOPOULOS 2021, p. 95-98.
17. Le meilleur parallèle vient du site de Sadievo, en Thrace septentrionale : TODOROVA *et al.* 2003, p. 264, fig. 7 : 7. D'autres parallèles plus ou moins proches se trouvent à Metchkur (TSIRTSONI 2014, p. 140, cat. nr. 241), Karanovo (SCHLOR 2005, Taf. 136 : 2, 11, 12) et Dolnoslav (CHAPMAN, GAYDARSKA 2007, p. 42, fig. 2.14: 5). Tous les exemples viennent de contextes assignés au Chalcolithique Récent (= NR II avancé dans la nomenclature de Dikili).
18. Voir DARCQUE *et al.* 2022, § 28-29.
19. DARCQUE *et al.* 2020a, p. 267, fig. 6-51 (maison 1, n° 6516-001).

20. DARCQUE *et al.* 2020a, p. 257, fig. 6-31 (maison 1, n° 6619-001) ; p. 380, fig. 6-195d et 6-197b, et p. 383, fig. 6-201d (maison 4, respectivement n° 611128-003, 611124-001, 611040-002).

21. DARCQUE *et al.* 2022, § 39.

22. DARCQUE *et al.* 2022, § 32.

23. DARCQUE *et al.* 2022, § 34.

24. Voir par exemple à Sitagroi, phase Vb : SHERRATT 1986, fig. 13.26: 9-12 ; à Galabovo, horizon IV et suivant : ILIEVA 2021, fig. 3 : 19, 20.

## INDEX

**Thèmes** : EFA

**sujets** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbptj4SOA1W>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPEkp3Yydb2>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtVjzPFoOkpk>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxs8Kml8jLw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt9FisN8EmXv>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt1DMOWvDF4j>

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtU9wwh3D5FE>

**Année de l'opération** : 2022

## AUTEURS

**PASCAL DARCQUE**

CNRS, ArScAn UMR 7041

**HAÏDO KOUKOULI-CHRYSSANTHAKI**

éphore émérite, Kavala

**DIMITRA MALAMIDOU**

Éphorie des Antiquités de Serrès

**ZOÏ TSIRTSONI**

CNRS, ArScAn UMR 7041

**PAUL BACOU**

université de Paris 1

**NADEZHDA TODOROVA**

université St. Kliment Ohridski (Sofia, Bulgarie)



DIRECTEURFOUILLES\_DESCRIPTION

PASCAL DARQUE

CNRS, ArScAn UMR 7041

HAÏDO KOUKOULI-CHRYSSANTHAKI

éphore émérite, Kavala

DIMITRA MALAMIDOU

Éphorie des Antiquités de Serrès

ZOÏ TSIRTSONI

CNRS, ArScAn UMR 7041